

Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4522e séance

Lundi 29 avril 2002, à 15 h 30

New York

Président :	M. Lavrov	(Fédération de Russie)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	France	M. Doutriaux
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Corr
	Maurice	M. Koonjul
	Mexique	Mme Lajous
	Norvège	M. Strømmen
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2002/432 et Add.1)

02-35681 (F)

La séance est reprise à 16 heures.

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant des Philippines une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Yuchengco (Philippines) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la République de Corée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Lee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat public sur le Timor oriental. Je voudrais également exprimer la reconnaissance de ma délégation au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour sa déclaration liminaire, et au Sous-Secrétaire général, M. Hédi Annabi, pour son exposé de vendredi dernier sur le rapport du Secrétaire général (S/2002/432 et Add.1).

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour partager notre profonde satisfaction devant ce que nous – la communauté internationale – avons accompli au Timor oriental au cours des 30 derniers mois, et pour veiller à ce que ce remarquable succès s'avère durable. Après avoir surmonté un passé rempli de dévastations, le Timor oriental est maintenant un État indépendant prêt à prendre son essor, dont la naissance officielle aura lieu dans moins d'un mois. Au cours des derniers mois, des jalons historiques ont été franchis, comme l'adoption de la Constitution du pays et l'élection de son premier Président, qui ont jeté les bases d'un Timor oriental indépendant.

À ce stade, permettez-moi, au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Corée, de féliciter chaleureusement les dirigeants et le peuple du Timor oriental, qui ont réalisé leur aspiration d'avoir un État libre et indépendant en dépit d'énormes difficultés. Nous félicitons tout spécialement S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão de son élection à la présidence. Au cours de la première partie de cette séance, tenue vendredi dernier, nous avons tous été honorés par sa présence, ainsi que par celle de S. E. M. Mari Alkatiri, Ministre principal. Ma délégation est convaincue que, grâce à ses talents avérés de chef, le Président élu, M. Gusmão, dirigera son pays sur la voie de la paix et de la prospérité à long terme.

Tout au long du processus d'édification d'un État indépendant, l'ONU a joué un rôle clef à travers l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), dont le mandat englobe non seulement les questions de sécurité et de politique, mais également le développement social et économique. Cette Mission incarne les aspirations de la communauté internationale en matière de paix, de liberté et de démocratie. Ma délégation estime que son succès au Timor oriental confirme sans l'ombre d'un doute la pertinence et les points forts de l'ONU dans les affaires internationales actuelles. À cet égard, nous saluons sincèrement le dévouement du Secrétaire général, de son Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, et de leurs collaborateurs.

La République de Corée est fière d'avoir participé activement aux efforts internationaux d'édification de la nation et de reconstruction au Timor oriental. Nous avons fourni un grand nombre de casques bleus à la composante militaire de l'ATNUTO depuis sa création, contribuant ainsi à créer un environnement stable en vue d'une transition sans heurt vers l'indépendance. Sur le plan bilatéral, la République de Corée a continué de fournir au Timor oriental une aide humanitaire et une aide au développement. En outre, depuis juin 2001, nous maintenons à Dili une présence diplomatique permanente, qui sera promue au rang d'ambassade.

En ce qui concerne la mission appelée à succéder à l'ATNUTO proposée dans le rapport du Secrétaire général, la République de Corée appuie pleinement la proposition de créer une Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), dont l'un des éléments clefs est une démarche en plusieurs étapes visant au retrait progressif de la Mission en l'espace de deux ans.

À ce moment-ci, ma délégation tient à féliciter l'Ambassadeur Kamalesh Sharma de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor oriental. Son charme et sa

compétence sont bien connus de la communauté diplomatique de New York.

Ma délégation est d'autre part en complet accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit que, compte tenu des problèmes persistants en matière de sécurité et de stabilité, ainsi que de la fragilité de l'économie, il est essentiel que la communauté internationale maintienne son engagement à l'égard de ce nouvel État. Nous ne devons pas céder à l'autosatisfaction, mais plutôt renouveler notre soutien au Timor oriental.

Après avoir pris un vif intérêt au processus historique d'édification de la nation au Timor oriental, nous attendons avec impatience l'installation du Gouvernement de la République démocratique du Timor oriental, le 20 mai, et nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec le nouveau Gouvernement au moment où il devient membre de la famille mondiale des nations. Une fois de plus, je voudrais souhaiter, au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Corée, une paix et une prospérité durables au Timor oriental.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MacKay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance sur la situation au Timor oriental. Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les observations faites vendredi par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, le Président élu, M. Gusmão, et le Ministre principal, M. Alkatiri. Nous nous associons à d'autres orateurs pour observer que les qualités de chef du Président élu et du Ministre principal modèleront l'avenir du Timor oriental. Leur dynamisme sera crucial pour faire avancer les choses à partir des progrès réalisés au cours des deux dernières années vers la création d'un pays démocratique, indépendant et fonctionnel. La Nouvelle-Zélande félicite chaleureusement les dirigeants du Timor oriental et son peuple, et leur offre l'assurance renouvelée de son appui continu au Timor oriental en tant que pays voisin et ami.

La proposition du Secrétaire général de créer la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) marque un tournant pour le Timor oriental et ses relations avec la communauté internationale. Le 20 mai à Dili, la Nouvelle-Zélande, avec le reste de la famille de l'ONU, célébrera l'indépendance du Timor oriental. Ce sera une occasion historique empreinte de joie. Reconnaissant l'importance de cet événement, la Nouvelle-Zélande sera représentée par son Premier Ministre. Nous espérons que peu de temps après l'indépendance, nous accueillerons le Timor oriental à l'ONU comme nouvel État Membre.

La proposition de création de la MANUTO marque à la fois un début et une fin. Au cours des deux dernières années, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et son équipe ont travaillé en partenariat avec le peuple est-timorais pour mener le Timor oriental d'une situation d'après conflit à la veille de l'indépendance. Le personnel et la direction de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) méritent notre respect et notre admiration, et nous les remercions pour leur engagement et leur dur labeur.

Le travail, bien sûr n'est pas terminé. La transition vers une société timoraise stable, juste et sûre requiert le maintien du rôle de l'ONU. Nous nous félicitons de la proposition globale du Secrétaire général pour créer la MANUTO afin d'assister le peuple et les autorités du Timor oriental. Les propositions du Secrétaire général fournissent une stratégie de sortie claire pour la composante des opérations de paix de la présence de l'ONU.

Les propositions de réduire les éléments militaires, de police et civils de la MANUTO, fondées sur des évaluations réalistes des besoins, sont conformes au concept retenu par le Conseil en octobre dernier. Elles reflètent le fait que le Timor oriental aborde une nouvelle phase de sa transition vers une nation souveraine pleinement opérationnelle. Nous attendons avec impatience la normalisation de l'aide au développement, fondée sur une étroite coordination avec le nouveau Gouvernement du Timor oriental. par les institutions de l'ONU et autres donateurs multilatéraux, régionaux et bilatéraux.

Comme celle de l'ONU, l'attention de la Nouvelle-Zélande va passer du maintien de la paix à l'aide au développement. À la fin de cette année, nous retirerons notre bataillon et notre soutien héliporté dans le cadre de la stratégie de sortie de l'ONU. La contribution de la Nouvelle-Zélande à l'ATNUTO a comporté la participation importante de nos forces de défense. Nous continuerons à soutenir les autres missions de l'ONU par la fourniture de contingents.

Notre personnel policier, douanier et pénitentiaire a déjà quitté le Timor oriental, mais nous continuerons à apporter formation et aide au développement dans ces domaines.

La Nouvelle-Zélande entrevoit la progression de ses relations bilatérales avec le Timor oriental sur la base d'un cadre de développement convenu et d'intérêts régionaux communs. Nous nous associons aux orateurs de la semaine dernière pour noter avec inquiétude les difficultés qui existent dans le domaine judiciaire, notamment carcéral, et nous soutenons l'appel au progrès pour régler ces problèmes. De dures tâches attendent le pays dans ces domaines en particulier, et la Nouvelle-Zélande est prête à apporter son soutien.

Le Conseil de sécurité a joué un rôle vital pour soutenir le Timor oriental depuis la crise qui a suivi le scrutin en 1999. La MANUTO représente la phase finale de ce rôle, avec un plan spécifique de réduction des effectifs, lié à des étapes spécifiques. La proposition du Secrétaire général décrit en détail une mission saine, réaliste et précise. Nous encourageons le Conseil à approuver sa création et, ce faisant, à donner assise à ce qui a été réalisé, tout en reconnaissant ce qu'il reste à faire.

Le Président (*parle en russe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, merci d'avoir organisé cette séance publique sur le Timor oriental.

Au moment où le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) touche à sa fin, nous avons tout lieu d'être fiers de l'ONU.

Je voudrais rendre hommage à mon compatriote Sergio Vieira de Mello, qui va bientôt cesser ses fonctions de Représentant spécial et Administrateur transitoire. Grâce à sa direction compétente et constante, l'ATNUTO s'est révélée être une des réalisations les plus fructueuses de l'ONU. Nous sommes reconnaissants de ce que Sergio et son personnel ont accompli, avec le peuple et la direction du Timor oriental. C'est l'abnégation de fonctionnaires fortement motivés comme lui qui donne sa valeur à notre Organisation et illustre bien ce que représentent les valeurs gravées dans la Charte des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va bientôt créer une nouvelle mission au Timor oriental, qui doit être dirigée par notre estimé collègue, l'Ambassadeur d'Inde, M. Kamalesh Sharma. Nous admirons tous ses qualités personnelles, ses compétences, son intelligence et son dévouement à la cause de l'ONU. Le peuple timorais ne pouvait pas compter sur un meilleur ami, au moment où il se lance dans l'indépendance nationale.

Le Brésil est ravi de s'associer à l'éloge de la réussite des élections présidentielles au Timor oriental. Xanana Gusmão a vu sa direction charismatique confirmée et bénie par le scrutin. Sa ténacité et son attachement sans faille à la démocratie, à la paix, à la tolérance et à la réconciliation se montreront essentiels dans les premières années d'indépendance. Sa présence parmi nous dès le premier jour de ce débat a offert à l'ONU et à la communauté internationale l'occasion de rendre hommage à son rôle de direction. Le Brésil associe sa voix à celles qui accueillent cet extraordinaire dirigeant du peuple timorais. Nous avons aussi été heureux d'avoir avec nous le Ministre principal M. Alkatiri. Nous admirons sa direction résolue et dévouée, qui restera cruciale lorsqu'il deviendra Premier Ministre.

Les bases du futur État du Timor oriental ont maintenant été jetées. Néanmoins, les tâches et responsabilités de l'ONU au Timor oriental ne touchent aucunement à leur fin. Nous approchons non pas la fin de l'engagement de l'ONU au Timor oriental, mais plutôt un nouveau départ, qui exigera un engagement politique constant.

En ce moment crucial, il importe de lancer un clair message d'encouragement et de soutien indéfectible au peuple timorais. Le Jour de l'Indépendance, le 20 mai, ouvrira une nouvelle phase où notre coopération et notre soutien constants dans toute une série de domaines clefs seront nécessaires pour soutenir l'exercice de la souveraineté par les Timorais.

L'ampleur des défis lancés à cette nouvelle nation appelle de généreux engagements d'assistance de la communauté internationale. Nous devons garantir une transition en douceur et sans heurts vers l'indépendance, afin de préserver la stabilité et la sécurité, ainsi que la continuité du service public. Cela

demandera d'assurer une source de financement prévisible.

Le Brésil soutient la création d'une mission succédant à l'ATNUTO, comme le propose le Secrétaire général, avec des composantes militaires, civiles, et de police civile. Nous continuerons à participer à cet effort non seulement par nos troupes, mais aussi grâce aux programmes élaborés sous la houlette de la Brazilian Agency for Cooperation.

Vu le nombre limité d'experts professionnels et administratifs au Timor oriental, il est particulièrement important que la composante civile couvre les 100 fonctions de base au sein de l'administration afin d'assurer la continuité et de garantir une formation sur le tas aux fonctionnaires timorais. De plus, la réduction des composantes militaires et de police civile doit être proportionnelle à la capacité de la Force de défense du Timor oriental et du Service de police du Timor oriental pour assurer la sécurité interne et externe. Je suis convaincu que la stabilité sera maintenue au Timor oriental à mesure que mûriront les institutions démocratiques, et que les efforts de réconciliation prendront de l'ampleur.

Nous devons fonder les décisions concernant la taille de la force et la durée de sa présence sur une évaluation claire des besoins concrets du futur État souverain du Timor oriental. Personne ne veut une mission de durée indéterminée au Timor oriental, et encore moins la perpétuation de la dépendance. Il faut une stratégie de sortie claire, qui prenne en compte la nécessité de renforcer les capacités sans mettre en péril les progrès réalisés jusqu'ici.

Notre enthousiasme pour l'indépendance du Timor oriental ne doit pas nous faire perdre de vue les immenses problèmes qui attendent le futur gouvernement de façon imminente. Le Timor oriental est un pays en développement, enlisé dans la pauvreté, et qui a un besoin tragique d'assistance internationale. Le taux élevé de chômage a peu de chances d'être inversé à court terme. La prétendue manne de profits provenant de l'exploitation du pétrole et du gaz dans la passe de Timor ne viendra pas demain ni après-demain. C'est un domaine qui exige des investissements qui ne rendront qu'avec le temps.

À cet égard, il devient encore plus urgent de continuer à mettre en oeuvre des projets générateurs de revenus, de maintenir le flux de l'aide internationale et de créer les conditions nécessaires au développement durable et à la bonne gouvernance.

En outre, il y a lieu de maintenir le niveau actuel des services publics après l'indépendance. Leur détérioration pourrait toucher les catégories les plus vulnérables et entamer sérieusement la confiance du public envers le futur État.

En résumé, la communauté internationale dans son ensemble doit continuer d'apporter un soutien généreux au relèvement, à la reconstruction et au développement du Timor oriental.

La Journée de l'indépendance marquera l'ouverture d'une ère nouvelle au Timor oriental et représentera la réalisation des aspirations légitimes d'un peuple admirable. Ce sera également le moment de réfléchir aux nombreux défis que l'État indépendant du Timor oriental aura à confronter pour chacun de ses citoyens. Le Brésil est certain que la démocratie va se développer et prospérer par le biais d'une participation dynamique de la population aux affaires d'intérêt local. La démocratie doit être entretenue par le sens de responsabilisation qui provient non seulement de la jouissance des droits civiques et politiques, mais également du progrès économique et social.

Nous formons nos meilleurs voeux de progrès et de bonheur aux Timorais de l'Est, et nous attendons avec intérêt de travailler côte à côte avec eux au sein de la communauté des Nations Unies et de la communauté des pays de langue portugaise.

Le Président (*parle en russe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Chili. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Acuña (Chili) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous faire part de la reconnaissance de la délégation du Chili d'avoir convoqué ce débat public concernant le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), nous permettant ainsi une fois de plus d'exprimer notre sentiment sur un processus d'autodétermination auquel nous nous sentons tout particulièrement liés. Nous sommes également très satisfaits d'avoir la possibilité d'intervenir sous la présidence de la Fédération de Russie, en raison de l'appui inébranlable qu'elle a fourni à l'ATNUTO depuis le début de sa tâche si laborieuse et réussie.

Depuis 1961, le Chili est membre du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, une tribune parmi d'autres où il a oeuvré assidûment en faveur du principe de l'autodétermination des territoires non autonomes, inscrits à l'ordre du jour des Nations Unies.

Nous apprécions donc à sa juste valeur l'importance réelle que revêt pour les habitants du Timor oriental l'obtention, après tant d'années de lutte, du droit de décider librement et dans le cadre du respect des valeurs démocratiques, du type de gouvernement qui dirigera leurs premiers pas de nation viable et indépendante.

Nous nous félicitons de l'atmosphère de paix et d'ordre qui a caractérisé le processus électoral récent qui a abouti à l'élection, par une forte majorité, du candidat présidentiel, M. Xanana Gusmão, à qui nous présentons à nouveau nos félicitations les plus sincères et à qui nous souhaitons plein succès dans ses fonctions élevées.

Le Chili pense, comme le dit le Secrétaire général dans son dernier rapport, que, même si des progrès substantiels ont été réalisés dans la consolidation des structures politiques et institutionnelles du Timor oriental, ledit processus restera fragile lorsque l'indépendance sera déclarée le 20 mai prochain, et exigera l'assistance et la solidarité internationales.

Cela étant, la communauté internationale doit tenir l'engagement incontournable de préparer le peuple du Timor oriental à l'exercice de ses droits les plus précieux et fondamentaux selon les paramètres et principes garants de la liberté et de la démocratie. La future présence de l'ONU pour une période ne dépassant pas, si possible, deux ans, régie par des mandats précis, et avec le consentement et l'appui actif du peuple timorais, est probablement la meilleure option possible afin d'atteindre cet objectif.

Dans cet esprit, mon pays appuie la création de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et accueille avec intérêt la proposition du Secrétaire général concernant la mise en oeuvre d'un plan général d'exécution du mandat de cette mission, qui, comme on le sait, comprendra trois grands volets : stabilité, démocratie et justice; sécurité intérieure et maintien de l'ordre; et sécurité extérieure et police des frontières.

Nous donnons acte et apprécions fort l'assistance et les conseils impartis tout au long de ce processus par le Conseil de sécurité. Nous accordons une importance toute particulière à l'oeuvre louable accomplie par le Représentant spécial du Secrétaire général au Timor oriental et Administrateur transitoire, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi que par le Ministre d'État chargé des affaires étrangères du Cabinet de transition, M. José Ramos Horta. Nous souhaitons aujourd'hui un grand succès au nouveau Représentant du Secrétaire général, l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, dans l'accomplissement de ses tâches nouvelles et périlleuses, et nous réitérons également notre volonté de coopérer avec lui.

Au moment même où je parle, une patrouille chilienne d'hélicoptères déployée au Timor oriental concrétise notre engagement de mener à bien le processus de transition politique de ce pays. Dans le même esprit de coopération et d'altruisme, nous saurons répondre, dans les limites de nos moyens, à tout appel de coopération qui pourrait être lancé pour reconstruire ce qui sera la première nation nouvelle du millénaire.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le représentant du Chili des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Égypte. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : C'est un grand honneur pour moi d'être assis aux côtés de notre frère et ami, M. Annabi, ainsi que de la délégation de la Colombie.

Le Conseil se réunit aujourd'hui afin de célébrer un événement unique en son genre – un événement auquel l'ensemble de la communauté internationale a participé en vue d'assurer la réalisation des buts et principes de la Charte des Nations Unies et de satisfaire aux exigences de paix, d'égalité et de justice entre les peuples. L'indépendance du Timor oriental parachève un processus politique très important dans ce territoire – un processus de réconciliation auquel ont contribué de nombreux acteurs influents, notamment l'Indonésie et de nombreux dirigeants nationaux timorais. Cet effort a conduit à l'indépendance, et a permis au peuple timorais de surmonter une phase difficile de son histoire et d'édifier un nouvel État dans un climat de bon voisinage et de paix avec ses voisins.

Nous souscrivons à l'analyse logique du Secrétaire général dans son rapport récent sur le Timor oriental qui mentionne les nombreux défis auquel ce pays pourrait se heurter au lendemain de l'indépendance. D'où la nécessité de réagir vite pour garantir la stabilité et le développement rationnel du nouvel État. Le rapport du Secrétaire général recense ces défis : démarcation des frontières, retour des réfugiés, réglementation des activités commerciales dans la zone frontalière, renforcement des structures gouvernementales naissantes, y compris l'institution du maintien de l'ordre et le système judiciaire, et consolidation du cadre de développement économique et social.

Cependant, tous ces facteurs doivent être accompagnés d'un respect total de la part de la communauté internationale pour l'indépendance du Timor oriental, pour la non-ingérence dans ses affaires intérieures et pour la garantie de la liberté d'action et du libre choix du peuple timorais représenté par ses dirigeants élus. La communauté internationale doit aussi respecter la liberté du Timor oriental de décider de son avenir et du modèle qu'il suivra dans ses relations internationales. Cette indépendance garantira, sans aucun doute, la stabilité et consolidera les acquis de l'Administration transitoire.

Les conditions de sécurité continuent de représenter un défi évident pour la réalisation d'une stabilité totale du Timor oriental. Par conséquent, nous appuyons le principe de la poursuite de la mission des Nations Unies et de la réduction de ses effectifs après l'indépendance. Ceci permettra d'assurer les conditions les plus favorables pour garantir la sécurité de ce nouvel État naissant.

Ma délégation souscrit au mandat prévu par le rapport du Secrétaire général, qui consiste à prêter l'appui administratif et l'assistance nécessaires à la création des structures juridiques pour aider le pays à préserver la sécurité extérieure et intérieure de son territoire.

Le succès des efforts entrepris par la communauté internationale au Timor oriental reflète de toute évidence le succès de la volonté internationale, pour autant que cette volonté existe. Il s'agit de la volonté de promouvoir et de renforcer les principes de la Charte des Nations Unies, à savoir préserver les générations futures du fléau de la guerre, respecter les droits de l'homme et les droits de la personne humaine, réaliser la justice et honorer les engagements découlant du droit international.

L'Égypte accorde une importance particulière à l'Asie orientale, avec laquelle nous entretenons d'étroites relations du fait de nos relations diplomatiques séculaires avec cette région. Nous nous félicitons vivement du fait qu'un nouvel État ami vienne grossir les rangs de la communauté internationale, État dont le peuple a oeuvré en vue d'assurer la paix, l'égalité et la justice et dont la volonté l'a finalement emporté.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de Fidji. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Naidu (Fidji) (*parle en anglais*) : Nous félicitons la Fédération de Russie qui assure la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et nous la remercions de nous donner la possibilité d'intervenir brièvement.

Si nous avions parlé vendredi dernier, nous aurions pu remercier personnellement le Ministre principal Alkatiri et lui souhaiter la bienvenue à cette réunion, et aussi féliciter M. Xanana Gusmão, Président élu du Timor oriental. Néanmoins, je suis certain que ce message leur sera transmis à tous deux.

C'est tout à fait à l'honneur du Timor oriental que son premier Président démocratiquement élu occupe cette auguste fonction après une victoire écrasante. La Journée de l'indépendance, qui sera célébrée le 20 mai, mettra en vedette le nouveau Président et les triomphes d'un Timor oriental indépendant et démocratique. En accueillant cette toute nouvelle démocratie au sein de la famille des démocraties, Fidji va envoyer au Timor oriental son Ministre et son Secrétaire général pour les affaires étrangères pour s'associer à la population dans cette célébration historique.

Cette réunion doit applaudir aux réalisations du Timor oriental pour permettre au Conseil de sécurité de mieux se concentrer sur les défis que lui-même et le système des Nations Unies doivent encore relever. Nous sommes témoins aujourd'hui de la reconstruction d'une nation en un temps record. Deux ans et demi : voilà un délai incroyablement court pour permettre à un pays si dévasté d'acquérir la sagesse nécessaire pour renverser sa marche et s'orienter de façon définitive

vers la démocratie et le respect de l'état de droit et des normes relatives aux droits de l'homme.

Malgré des lacunes évidentes dans le plan de campagne de cette nouvelle nation pour le développement, lacunes qui sont exposées dans le rapport du Secrétaire général, Fidji salue l'esprit de coopération et la maturité de la population. Cette attitude et la détermination du peuple est-timorais ont aidé les Nations Unies à simplifier la tâche de l'administration transitoire.

La promulgation de la Constitution, en mars 2002, a jeté les bases du gouvernement du Timor oriental quand il accédera à l'indépendance en mai 2002. Une autre tâche critique pour cette jeune nation a été l'organisation des élections présidentielles. Cet événement historique a enregistré une participation électorale très élevée, s'est déroulé sans incidents et a été efficacement géré et organisé par une Commission électorale indépendante expérimentée. Les deux candidats à la présidence méritent des louanges car ils ont fait preuve d'unité au début du scrutin – ce qui a dû provoquer l'optimisme et la bonne volonté chez les électeurs et durant le processus électoral.

Le début de l'opération de reconnaissance conjointe cette semaine, à la frontière du Timor occidental, marque un renforcement de la coopération entre toutes les parties. Nous espérons ainsi que des frontières communes pourront être tracées avant la fin de la période de transition, comme cela était envisagé dans le plan de retrait.

Nous nous accordons à penser que le relèvement des infrastructures doit se faire parallèlement aux initiatives de développement communautaire. La promotion des droits de l'homme, la protection de l'environnement et la promotion de la femme sont trois piliers importants de ce développement national. Ce sont également des objectifs clefs qui entrent dans le cadre des objectifs de développement du Millénaire. Nous attendons avec intérêt la mise au point définitive du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Timor oriental, en mai. Ce plan-cadre pourra coordonner les objectifs de développement national et les associer aux formes d'assistance disponibles au sein du système des Nations Unies. Nous pouvons être certains qu'en faisant concorder les objectifs et les ressources de façon si remarquable on pourra accélérer la relance du pays sur les plans économique, financier et budgétaire, que le Secrétaire général a qualifiée d'essentielle pour que les institutions nationales puissent offrir des services à la population.

Une énergie nouvelle se dégage des travaux de la Commission réception, vérité et réconciliation, qui se consulte à l'heure actuelle avec la communauté – y compris avec d'anciens prisonniers politiques – pour déterminer son mandat en ce qui concerne les différentes tâches qu'elle doit entreprendre afin de rendre la justice aux personnes lésées et d'éviter à l'avenir les violations des droits de l'homme. L'augmentation récente du nombre de réfugiés qui rentrent du Timor occidental est le signe d'une confiance croissante en ce processus ainsi qu'en d'autres processus nationaux en évolution.

Conscients des énormes lacunes qui existent en matière de sécurité au Timor oriental, nous avons appris avec satisfaction que le pays avait pris une mesure courageuse cette semaine en accueillant une réunion policière tripartite sur la sécurité régionale avec l'Australie et l'Indonésie. Des préoccupations communes portant sur la traite des êtres humains, la contrebande de stupéfiants et autres crimes transfrontières ont débouché sur un accord visant à consolider la coopération trilatérale entre les polices.

Ayant noté certains faits nouveaux pris au hasard au Timor oriental, nous contrebalançons nos remarques en portant un regard réaliste sur les principaux domaines dans lesquels des besoins se feront sentir après le 20 mai et une fois que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) aura plié bagage.

Maintenant que la Cour pénale internationale est une réalité, le Timor oriental s'inspirera principalement du Statut de la Cour pour définir ses dispositions juridiques et réglementaires fondamentales afin de passer jugement sur les crimes graves et atrocités qui se sont produits au Timor oriental après le référendum. Pour que cette initiative puisse réussir, il faudra un système de justice criminelle efficace et opérant, ce qui pour l'instant est loin d'être le cas. Les institutions et les effectifs de l'appareil judiciaire doivent être renforcés – surtout le tribunal de district de Dili, qui seul a compétence pour ces crimes graves. C'est donc bien sur le système judiciaire que nous devons faire porter nos efforts, avec des interventions stratégiques visant à renforcer la confiance locale et internationale dans ce système.

Le Secrétaire général a indiqué dans le détail d'autres domaines spécifiques où il y a de grands besoins et où des partenariats multilatéraux, bilatéraux, interinstitutions et privés seront toujours particulièrement nécessaires pour que le Timor oriental conserve ses acquis. À cet égard, Fidji ajoute sa voix à la longue liste des pays qui se sont déclarés favorables aux propositions du Secrétaire général et à l'autorisation de créer la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) pour une période initiale de deux ans. Nous ne voulons pas exclure toute nécessité future de proroger cette initiative dans le temps si cette mission ne répond pas entièrement aux buts et objectifs de développement après l'indépendance. Fidji est convaincue qu'il est indispensable de tendre les bras vers l'enfant qui fait ses premiers pas.

L'Organisation des Nations Unies doit continuer de préserver le partenariat qui a contribué à ce succès. Le Timor oriental doit rester à l'ordre du jour des Nations Unies malgré d'autres situations de crise urgentes dans le monde. Cette position est conforme aux objectifs de maintien et d'établissement de la paix et de prévention des conflits de l'Organisation des Nations Unies, et aux paradigmes qui y sont liés. C'est pourquoi nous sommes heureux de noter que les domaines sur lesquels la MANUTO se concentrera prioritairement seront la stabilité, la démocratie et la justice; la sécurité intérieure et l'application de la loi; la sécurité extérieure et le contrôle aux frontières. Des rapports périodiques de la MANUTO informeront l'Organisation des Nations Unies de la manière dont la mission qui succède à l'ATNUTO appuie le Gouvernement indépendant du Timor oriental. Cela permettra à l'Organisation des Nations Unies de mieux évaluer quel succès obtiennent les stratégies ou interventions de redressement et de soutien dans les domaines les plus faibles.

Enfin, et cela n'est pas moins le important, nous devons exprimer notre reconnaissance à M. Sergio Vieira de Mello. Sa persévérance et ses qualités exceptionnelles de dirigeant ont fait de l'ATNUTO un succès. Nous pouvons être certains que la MANUTO, qui lui succédera, quoique sur une échelle plus réduite, portera notre mission collective à de nouveaux triomphes sous l'autorité compétente de l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, qui prend son poste avec les meilleurs voeux et toute la confiance de Fidji.

Le Président (*parle en russe*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Malaisie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Zainuddin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous félicite d'avoir organisé cette séance publique importante sur la situation au Timor oriental. Je remercie d'autre part le Secrétaire général pour son rapport, publié sous la cote S/2002/432 et S/2002/432/Add.1, ainsi que M. Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, de l'exposé complet qu'il a fait la semaine dernière au Conseil. Ma délégation tient également à remercier M. Xanana Gusmão de nous avoir expliqué l'évolution de la situation au Timor oriental. Ma délégation le félicite de son élection récente, qui fait de lui le premier Président d'un Timor oriental indépendant. Nous étions d'autre part heureux d'écouter au Conseil, vendredi dernier, l'exposé du Premier Ministre du Timor oriental, M. Mari Alkatiri.

Les travaux de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) sont pratiquement terminés. En très peu de temps, l'ATNUTO a réussi à mettre en place les structures fondamentales nécessaires à une nation indépendante. À cet égard, nous félicitons les hommes et les femmes de l'ATNUTO de leurs efforts. Nous souhaitons aussi nous associer à nos collègues pour exprimer nos remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour sa remarquable contribution.

Les élections présidentielles couronnées de succès, l'adoption de la Constitution de la République démocratique du Timor oriental et la transmission des fonctions exécutives et opérationnelles aux Est-Timorais consolident encore le processus d'indépendance du Timor oriental. Les cérémonies et célébrations de haut niveau qui, le 20 mai 2002, marqueront l'indépendance seront le couronnement de ce processus. La Malaisie se réjouit d'accueillir le Timor oriental à l'ONU.

La Malaisie réaffirme son appui à la proposition du Secrétaire général tendant à prolonger la présence des Nations Unies pendant deux ans après l'indépendance du Timor oriental. La présence continue de l'Organisation des Nations Unies après la fin de la transition politique est importante pour assurer une mise en oeuvre sans heurts du difficile processus

de formation d'une nation. La mission intégrée prévue pour succéder à l'ATNUTO, la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), permettra à l'Organisation des Nations Unies d'exécuter le mandat de la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité.

Le mandat de la MANUTO proposé est pragmatique, réalisable et correspond au concept de la mission de succession que le Secrétaire général avait esquissé à la 4403e séance du Conseil en octobre dernier. La Malaisie estime que cette proposition serait acceptable par le Conseil et que le concept a déjà été entériné par les membres du Conseil, comme l'indique la déclaration présidentielle publiée après cette réunion (S/PRST/2001/32). Nous pensons que les objectifs de la MANUTO ne pourraient être réalisés sans l'appui continu et soutenu du reste de la communauté internationale. La Malaisie est certaine que les amis du Timor oriental vont apporter le soutien nécessaire à l'Organisation des Nations Unies dans les premières années qui suivront l'indépendance. En tant que pays voisin, la Malaisie jouera son rôle s'agissant d'aider, dans la mesure de ses moyens, la population du Timor oriental dans ses efforts pour construire une nation progressiste.

La période de deux ans de présence continue de l'Organisation des Nations Unies permettra aux institutions en cours de formation au Timor oriental – surtout le service public – de donner assez de temps à ces institutions pour se consolider. Cet intervalle est essentiel pour que le peuple du Timor oriental acquière les compétences et l'expérience nécessaire, surtout dans les fonctions clefs où les compétences locales font défaut, afin de veiller à ce que la machine gouvernementale soit efficace et fonctionnelle après le départ des Nations Unies.

Ma délégation note avec préoccupation l'observation du Secrétaire général, à savoir que le développement d'une administration publique professionnelle et efficace restera une tâche redoutable dans les années à venir. Le fait que jusqu'à présent moins de 50 % des postes de direction aient été pourvus est particulièrement préoccupant. La mission qui succédera à l'ATNUTO devra étudier les différentes manières de trouver des candidats qualifiés pour pourvoir ces postes importants. L'idée de former et d'encadrer les candidats potentiels est un pas dans la bonne direction et pourrait s'ajouter à la recherche d'Est-Timorais qualifiés.

Ma délégation note également que 71 candidats ont été recommandés pour occuper les 100 postes essentiels, ce que les rapports précédents avaient déjà indiqué. Ce sont là des domaines critiques où les Est-Timorais manquent d'expérience. Ma délégation espère que ces candidats pourront travailler efficacement avec leurs partenaires timorais. Leur expérience et leur compétence seront essentielles pour conseiller leurs collègues timorais. L'Organisation des Nations Unies devrait éviter de laisser se créer une situation où ces experts se heurteraient à des obstacles s'agissant de transmettre directement leurs connaissances aux fonctionnaires locaux. Il est important de faire en sorte que les politiques et programmes soient formulés en fonction de la situation objective sur le terrain.

Le processus d'édification d'une nation et de réconciliation est extrêmement complexe et délicat. Le retour des réfugiés est l'un des aspects les plus importants de ce processus. À cet égard, ma délégation est satisfaite de constater qu'en mars 2002 les retours de réfugiés ont augmenté : on a enregistré 3 680 retours en ce seul mois. Les efforts déployés par le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux réfugiés pour faciliter les visites sur place et les réunions de réconciliation à la frontière contribueront à augmenter le nombre de retours. La décision du Gouvernement indonésien de reporter la date limite des rapatriements assistés à la fin août permettra au Timorais de l'Est de décider s'ils souhaitent retourner au Timor oriental après l'indépendance ou se réinstaller en Indonésie. Les contacts cordiaux et constructifs qui se poursuivent entre les dirigeants du Timor oriental et ceux de son important voisin immédiat, l'Indonésie, augurent bien du processus d'intégration régional.

L'expérience inestimable acquise par l'ATNUTO devrait être mise en évidence de manière appropriée, et des enseignements précieux devraient en être tirés comme d'un modèle d'une mission de maintien de la paix réussie. Nous sommes d'avis que l'un des enseignements les plus importants qu'il faut tirer se rapporte à la nécessité pour les pays de la région de s'engager activement, comme cela a été le cas avec l'ATNUTO. L'importance de la participation régionale est fondée sur les considérations suivantes : la connaissance du pays, des valeurs culturelles, des coutumes et une langue communes et un intérêt constant d'assurer la stabilité régionale. Le succès de l'ATNUTO peut être attribué, entre autres, à ces facteurs.

L'ATNUTO a été en mesure de jeter les bases des structures fondamentales d'une nation indépendante. La MANUTO, la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, devrait consolider ces efforts d'ici mai 2004 et laisser derrière elle les structures solides et viables d'une nouvelle nation. Nous sommes certains qu'elle sera en mesure de le faire.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance importante. Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour remercier M. Annabi pour son exposé détaillé qu'il a fait vendredi dernier en présentant le rapport du Secrétaire général (S/2002/432 et Add.1), qui présente clairement les défis qu'il reste à relever. Nous sommes heureux de féliciter S. E. M. Xanana Gusmão pour son élection en tant que premier Président du Timor oriental, et nous lui souhaitons tout le succès dans ses importantes fonctions. Malheureusement, nous n'avons pas pu faire notre déclaration quand le Président élu et le Ministre principal du Gouvernement de transition, M. Alkatiri, étaient présents dans la salle. Nous voudrions toutefois exprimer notre reconnaissance pour leurs déclarations utiles et fort instructives.

Je me bornerai à faire quelques observations sur un certain nombre de questions qui sont d'une importance particulière pour ma délégation. Nous ne pouvons pas passer sous silence les progrès importants enregistrés dans la mise en oeuvre des éléments clefs du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), y compris la transition vers l'indépendance, la mise en place d'une administration publique et l'instauration d'un climat de sécurité stable. Nous sommes encouragés par les réalisations faites dans les domaines du développement économique et social, dans les secteurs de la santé et de l'éducation au Timor oriental et dans la mise en place du service public.

Ma délégation se félicite de l'adoption, le 22 mars 2002, de la Constitution de la République démocratique du Timor oriental, qui entrera en vigueur le 20 mai 2002. Ce document institue un État démocratique unitaire fondé sur la primauté du droit et le principe de la séparation des pouvoirs.

Nous sommes particulièrement heureux du bon déroulement de l'élection présidentielle le 14 avril au Timor oriental. Nous apprécions hautement les efforts qu'ont déployés l'ATNUTO et le Cabinet de transition pour faire en sorte que les élections présidentielle et législatives générales se déroulent de manière démocratique et ordonnée. Nous estimons que l'adoption de la Constitution et le bon déroulement de l'élection présidentielle ont été des faits remarquables et importants sur la voie conduisant à l'indépendance du Timor oriental.

De même, nous convenons avec le Secrétaire général qu'une fois indépendant, le Timor oriental continuera d'avoir besoin d'un appui international important dans de nombreux domaines afin d'assurer la sécurité du Timor oriental ainsi que la viabilité et la stabilité de ses structures gouvernementales. Dans ce contexte, nous partageons les recommandations pertinentes, contenues dans le récent rapport du Secrétaire général qui présente dans des détails clairs et précis la structure envisagée de la présence de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance.

Nous sommes convaincus que les recommandations du Secrétaire général concernant la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) sont à la fois sages et soigneusement réfléchies dans leurs détails. L'Ukraine les approuve pleinement. À notre avis, le mandat, la structure et la taille envisagés de la mission ont pour objectifs, d'une part, d'assurer une participation internationale efficace dans la reconstruction du Timor oriental et, d'autre part, de favoriser, avant tout, la participation active des Timorais de l'Est eux-mêmes dans la construction de leur pays.

À cet égard, nous nous félicitons de la place importante que le Secrétaire général a donnée à la question de l'appui à l'administration publique après l'indépendance, en particulier, sa timorisation. Nous sommes d'avis que le renforcement des structures et des capacités nationales en matière de justice et de police nécessitera également une attention particulière de la part de la MANUTO.

Le deuxième sujet, que d'autres orateurs ont déjà abordé, est celui de la sécurité dans le pays. J'appuie fermement l'accent particulier que le Secrétaire général a placé sur les domaines de la sécurité intérieure et du maintien de l'ordre ainsi que sur la sécurité extérieure et le contrôle des frontières. Toutes ces questions

exigent des structures de police et militaires efficaces. Il importe de permettre aux Timorais de l'Est de jouer un rôle croissant dans le maintien de la sûreté publique et dans la défense des frontières du Timor oriental. Nous sommes d'avis que le renforcement de la Force de défense du Timor oriental et de la police timoraise devrait figurer parmi les tâches prioritaires de la MANUTO.

Nous pensons que ces mesures doivent aussi s'inscrire dans des efforts plus larges et soutenus qui visent à réaliser le développement économique et social grâce à l'utilisation appropriée des ressources et à la mise en place de capacités nationales afin de bien utiliser ces ressources.

Enfin, je voudrais rendre hommage au personnel de l'ATNUTO pour les efforts qu'il a déployés et, plus particulièrement, au Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, pour sa direction avisée et efficace de la mission. Nous sommes persuadés que la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, la MANUTO, permettra de consolider davantage les acquis réalisés au cours des deux années et demie écoulées. Je voudrais vous assurer, Monsieur le Président, que l'Ukraine est prête à appuyer les efforts de la MANUTO, dirigée par l'Ambassadeur Kamalesh Sharma, qui succèdera à Sergio Vieira de Mello en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor oriental. Nous souhaitons tout le succès à l'Ambassadeur Sharma.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Thaïlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kasemsarn (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous rendre hommage ainsi qu'à la Fédération de Russie pour la manière dont vous présidez le Conseil de sécurité ce mois-ci. Je voudrais vous exprimer ma reconnaissance d'avoir convoqué cette séance opportune du Conseil de sécurité sur le Timor oriental avant que le pays ne rejoigne la famille des nations en tant qu'État indépendant. Je voudrais remercier le Secrétaire général pour sa proposition d'une mission de l'ONU appelée à succéder à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Son conseil avisé selon lequel la communauté internationale devrait s'assurer que l'investissement qu'elle a réalisé ne doit pas être perdu, doit être sérieusement entendu par les Membres concernés. Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général Hédi Annabi pour son exposé exhaustif de vendredi dernier sur l'évolution de la situation au Timor oriental.

Nous regrettons de ne pas avoir le Président élu Kay Rala Xanana Gusmão à la présente séance. Mais nous voudrions nous associer au reste de la communauté internationale pour le féliciter de sa victoire écrasante aux élections présidentielles du 14 avril. Sa présence vendredi dans la salle du Conseil témoigne du ressort et du courage du peuple du Timor oriental, auquel nous nous associerons dans moins d'un mois pour fêter la naissance de cette nation.

La naissance du Timor oriental en tant que nouvel État-nation est l'aboutissement d'une ferme volonté politique et de la coopération étroite de nombreuses parties : les Nations Unies, les membres de la communauté internationale, notamment les voisins du Timor oriental, et surtout, le peuple et les dirigeants du Timor oriental. À cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier au Secrétaire général, au Représentant spécial Sergio Vieira de Mello et au personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour leurs efforts inlassables et leur détermination à assurer la stabilité et la sécurité du Timor oriental et à jeter les bases d'un État démocratique. Le Timor oriental est donc, à tous points de vue, une réussite pour les Nations Unies, dont nous devrions tous être fiers. La Thaïlande est fière d'avoir contribué à cette réussite en participant dès le début à la composante militaire des Nations Unies et en fournissant deux commandants de force.

L'évolution récente au Timor oriental est de bon augure pour son avenir politique et met en place d'importants jalons pour l'avènement, le 20 mai, d'un Timor oriental souverain et indépendant. L'adoption d'une Constitution, en mars, et la réussite des toutes premières élections présidentielles au Timor oriental ne sont que deux des éléments essentiels qui nous donnent confiance dans le développement politique futur du Timor oriental. Tous ces événements culminants aideront à assurer un transfert sans heurt des responsabilités de l'ATNUTO aux Est-Timorais et aux institutions nationales vers un Timor oriental pleinement indépendant et maître de son destin, ce dont nous nous félicitons sincèrement.

Mais ne soyons pas dupes de l'autosatisfaction. Il reste encore beaucoup à faire au Timor oriental, à commencer par le renforcement de ses infrastructures socioéconomiques, pour que non seulement il soit une entité économique viable, mais également qu'il puisse en venir à participer pleinement à l'économie régionale et mondiale sur un pied d'égalité. Et nous ne devons ni ne pouvons pas nous attendre à ce qu'il le fasse seul. Comme mon pays l'a indiqué à plusieurs reprises, en tant qu'État-nation, le Timor oriental a encore besoin d'un appui continu et indéfectible, de l'assistance et de la coopération de la communauté internationale. L'ONU doit rester engagée au Timor oriental de façon appropriée durant cette phase décisive de transition et au lendemain de l'indépendance.

Cela étant, ma délégation appuie la proposition du Secrétaire général de créer une mission qui succédera à l'ATNUTO sous la forme de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO), comme l'indique son rapport du 17 avril 2002 (S/2002/432), afin de créer un environnement sûr, favorisant un fonctionnement efficace de la nouvelle administration du Timor oriental, surtout après l'indépendance. Nous espérons que la MANUTO accordera la même importance à la sécurité économique et à la sécurité politique.

La viabilité économique d'un Timor oriental nouvellement indépendant exigera un appui international ferme et soutenu dans un avenir prévisible. Une étroite coopération entre la MANUTO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sera également un élément vital. À cet égard, nous jugeons importante la conférence des donateurs prévue les 14 et 15 mai à Dili, et demandons aux membres de la communauté internationale de s'engager à fournir une aide en fonction de leurs capacités respectives. La Thaïlande, elle, fournira une assistance technique en fonction de ses moyens dans des domaines tels que l'agriculture, la santé publique et le savoir technique, sur une base bilatérale ou par des arrangements tripartites.

S'agissant des composantes militaire et civile de la MANUTO au cours du programme intrinsèque de leur suppression progressive parallèlement à la mise en place graduelle des capacités des autorités locales, la Thaïlande reste prête à contribuer à la mission de succession de l'ATNUTO. En fait, nous discutons d'options de redéploiement avec les Nations Unies en vue de répondre aux exigences de sécurité variables au lendemain de l'indépendance.

Je pense que nous attendons tous avec beaucoup d'espoir la date du 20 mai, qui marquera le joyeux avènement d'un Timor oriental indépendant. Nous voulons tous apporter notre contribution pour que cet événement se passe bien. Sur une note plus légère, j'ai appris que même le secteur privé thaïlandais apportera son appui en fournissant des installations d'accueil supplémentaires – un deuxième « hôtel flottant » – pour les nombreuses personnalités attendues le 20 mai à Dili.

Pour terminer, la Thaïlande continuera d'apporter son appui, en fonction de ses capacités, en vue d'aider le Timor oriental et elle espère que le passage à un Timor oriental indépendant et viable sera une réussite.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M.Djumala (Indonésie) (*parle en anglais*) : La réunion d'aujourd'hui du Conseil de sécurité revêt une signification particulière, car elle a lieu avec en toile de fond les récentes élections présidentielles au Timor oriental. Le peuple et le Gouvernement indonésiens attendent avec intérêt de pouvoir participer avec les Est-Timorais à leur fête historique de l'indépendance le 20 mai 2002.

L'évolution du Timor oriental vers un État souverain est certes inséparable de la réalisation du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. À cet égard, je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter M. Kamalesh Sharma qui s'apprête à prendre la tête de la Mission prévue d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO). Ma délégation voudrait lui exprimer son concours et son appui alors qu'il entreprend ses nouvelles tâches exigeantes.

Depuis la dernière réunion du Conseil sur cette question, une coopération positive, à tous les niveaux de gouvernance et par la mise en oeuvre d'accords entre mon gouvernement et l'ATNUTO/Timor oriental, a mené à des progrès substantiels, notamment les deux récents accords importants. Cela nous semble bien augurer d'une approche tournée vers l'avenir et

porteuse de réconciliation entre les deux parties. Cela dit, ma délégation juge nécessaire de souligner que les aspects importants d'une relation bilatérale doivent se renforcer et se développer dans le respect des intérêts mutuels des parties concernées.

L'Indonésie réaffirme la nécessité de traiter globalement de la question multidimensionnelle et complexe des réfugiés. Si plus de 8 000 réfugiés sont retournés au Timor oriental entre janvier et avril 2002, près de 50 000 restent dans la province de l'East Nusa Tenggara. La base d'un règlement global de la question des réfugiés est l'appel du 27 novembre 2001 sur les solutions pour les réfugiés est-timorais, lancé par le Gouvernement de la République d'Indonésie et les Nations Unies. Le règlement rapide de cette question serait dans le plus grand intérêt de toutes les parties concernées. Aussi, mon gouvernement estime que nous devons aller au-delà de la rhétorique et des platitudes pour demander à la communauté internationale de répondre favorablement à l'appel conjoint.

En outre, le retour massif des réfugiés a été rendu possible par une sécurité efficace aux frontières. Et, surtout, la bonne coopération entre les forces armées indonésiennes et l'ATNUTO a été déterminante pour la sécurité, comme l'explique le rapport du Secrétaire général. Cet aspect aurait d'ailleurs dû être beaucoup plus présent dans le rapport plutôt que ces références non pertinentes et superflues aux « milices », terminologie qui donne une impression inexacte de désordre aux frontières, ce qui n'est absolument pas le cas.

De même, nous estimons que le rapport aurait dû souligner la bonne coopération qui existe entre l'Indonésie et l'ATNUTO, et notamment la tenue de réunions de travail régulières visant à empêcher la criminalité, plutôt que de dépeindre cette criminalité sans aucune preuve concrète. Dernièrement, le 24 avril 2002, des pourparlers trilatéraux sur les questions de sécurité régionale ont eu lieu entre l'Indonésie, l'ATNUTO/Timor oriental et l'Australie; ils étaient destinés à combattre la criminalité transfrontière comme le trafic de drogues, le blanchiment de l'argent et la traite d'êtres humains. C'est un nouvel élément important en faveur de la coopération régionale.

En outre, nous accordons une grande importance à la coopération transfrontière, comme en attestent différents accords. Toutefois, les accords sur les questions frontalières ne devraient aucunement être liés aux questions de sécurité, et pas davantage à la réduction de la composante militaire de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Ces accords ne peuvent, de par leur caractère arbitraire, être imposés à l'une ou l'autre des parties et doivent être envisagés dans le cadre du développement des relations bilatérales.

En même temps, notre détermination de faire respecter la justice en poursuivant les personnes ayant commis des violations des droits de l'homme au Timor oriental pendant la période ayant précédé et suivi immédiatement la consultation populaire d'août 1999 a été clairement démontrée avec le début des procès au Tribunal spécial des droits de l'homme, le 14 mars 2002. La veille des procès, mon gouvernement a adopté deux règlements importants portant sur la protection des témoins et les dédommagements aux victimes de violations des droits de l'homme.

Ma délégation estime que des progrès aussi importants, réalisés dans le seul intérêt d'un meilleur fonctionnement du Tribunal, méritent d'être bien accueillis, car ils démontrent la sincérité des efforts du Gouvernement et du Parlement indonésiens, des institutions judiciaires du pays et de la société civile pour mettre en oeuvre ce processus judiciaire rapidement et équitablement. Respectons donc l'indépendance du système judiciaire national dans son travail, et abstenons-nous de porter des jugements hâtifs et intempestifs. Par ailleurs, nous saluons l'aide apportée aux niveaux bilatéral et international afin de renforcer la capacité des tribunaux des droits de l'homme, comme vient de le faire récemment la France.

Alors qu'un nouveau chapitre s'ouvre dans la vie du peuple est-timorais, mon gouvernement est déterminé à adopter une démarche tournée vers l'avenir, fondée sur la coopération et le partenariat, plutôt que de se cantonner à des questions du passé. À cette fin, l'Indonésie exprime son appui aux efforts déployés par le nouveau Gouvernement de Dili, notamment en matière de bonne gouvernance. Cela doit comprendre notamment l'adoption des lois pertinentes en matière de droit foncier au Timor oriental, le respect des droits fondamentaux du peuple est-timorais, quelles que soient ses convictions politiques; la primauté du droit; le bon fonctionnement de l'administration et des efforts soutenus en vue de la réconciliation de sa population.

Enfin, l'Indonésie tient à redire qu'elle est prête à oeuvrer dans un esprit de coopération, de partenariat, d'harmonie et d'amitié à l'édification d'une société pacifique, unifiée et viable au Timor oriental.

Le Président (*parle en russe*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Philippines. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Yuchengco (Philippines) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir que de pouvoir prendre la parole à cette historique séance du Conseil de sécurité sous votre présidence avisée. Je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette séance importante.

Je voudrais également transmettre les vives félicitations de mon gouvernement au Président Xanana Gusmão, à l'occasion de sa victoire écrasante à la première élection présidentielle du Timor oriental. Le soutien sans failles qu'il a reçu de la population timoraise est extraordinaire et bien mérité. Nous sommes redevables du déroulement pacifique et harmonieux des élections à ceux qui les ont organisées, et en particulier à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et à sa direction, à la Commission électorale indépendante et surtout au peuple timorais, auquel nous rendons hommage et exprimons notre admiration pour sa détermination de décider lui-même de sa destinée.

Dans moins d'un mois, la communauté internationale accueillera une nouvelle nation. Nous avons assisté à la transformation du Timor oriental d'un État en conflit à un État indépendant. Nous félicitons, à cet égard, l'ATNUTO, et en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Mais avant tout, nous devons louer les Timorais pour leurs efforts remarquables. Cependant, il reste beaucoup à faire. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Représentant spécial, M. Kamalesh Sharma, qui va poursuivre l'excellent travail de M. Vieira de Mello.

Le rapport du Secrétaire général présente un bilan éloquent de la situation au Timor oriental et de la direction choisie par le pays. Le rapport indique que si le chemin qui a mené à la naissance du Timor oriental était sans heurts et si certaines structures fondamentales sont en place, les défis qui restent à relever sont redoutables, comme c'est le cas pour tout État. S'il y a un fil rouge à trouver, c'est le fait que la communauté internationale doit, plus que jamais, maintenir le cap dans son appui au Timor oriental, au moins pour les quelques années à venir. Les domaines dans lesquels la communauté internationale peut apporter une aide sont vastes; le Secrétaire général les a énumérés, notamment les huit domaines d'intervention des programmes de reconstruction, soulignés dans les paragraphes 43 à 57 du rapport.

Mon gouvernement, qui a toujours préconisé une forte présence des Nations Unies au Timor oriental après l'indépendance, a appuyé les propositions de janvier dernier du Secrétaire général en faveur d'une mission de remplacement de l'ATNUTO. Nous réitérons aujourd'hui ce soutien, notamment pour ce qui concerne la structure et les programmes de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO).

La réduction graduelle des composantes civile, de police et militaire envisagée d'ici deux ans et le transfert des postes ainsi libérés aux Timorais correspond tout à fait au principe de la prise en charge par la population locale et du renforcement des capacités sur lequel nous nous étions fondés pour le Timor oriental.

Sur le plan bilatéral, ma délégation est heureuse d'informer le Conseil qu'un programme de développement des ressources humaines pour les Timorais est en cours d'élaboration entre mon gouvernement et d'autres nations donatrices. Le Gouvernement philippin participe également à des projets de coopération régionaux afin d'aider le Timor oriental dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Pour que cette réussite de l'ONU soit complète, la communauté internationale doit veiller à continuer à appuyer clairement le Timor oriental, sans oublier que la sécurité de cet État est fragile et que l'édification d'une nation est un processus complexe.

Enfin, permettez-moi de remercier le Secrétaire général et ses représentants pour leur attachement continu à la paix et à la démocratie au Timor oriental.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à M. Annabi pour qu'il réponde aux observations faites.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Mes collègues et moi avons bien pris note des paroles d'appréciation

pour l'oeuvre de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et de M. Sergio Vieira de Mello pour le peuple du Timor oriental. Je serai heureux de les transmettre à M. Vieira de Mello. Je suis également très reconnaissant de l'appui exprimé par tous les membres du Conseil et par d'autres États Membres au rapport du Secrétaire général et à ses propositions sur la création d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Cet appui est fort apprécié et facilitera, j'en suis sûr, la mise en place à point nommé de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) avant l'indépendance du Timor oriental le 20 mai.

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 25.